

SERVICE / DIVISION	Service de sécurité incendie / Direction	No SD SD-2024-3621
OBJET	Recommander au conseil de prendre acte du tableau des dépenses pour les cartes d'essence du Service de sécurité incendie, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts		
Actions : DÉBOURSÉS Demande d'achat : Non CT requis : Non Montant : 471 564,00 \$ Année du budget : 2023		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le directeur du Service de sécurité incendie a autorisé les déboursés estimé de 397 564 \$ pour l'essence par carte de crédit pour l'année 2023. Cependant, la consommation réelle pour cette même année s'est élevée à 471 564 \$, ce qui a entraîné la nécessité de virements et de transferts pour combler l'écart. À la fin de l'année 2023, nous avons également lancé un projet pilote de ravitaillement aux stations de la ville, initiative qui devrait nous permettre de réaliser des économies substantielles dans les années à venir. Une reddition de compte a été effectuée au début de l'année 2024 (voir pièce-jointe).		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS Déboursé du 1er janvier au 31 décembre 2023 par carte de crédit et par le projet pilote carburant de la ville est de 471 564 \$ pour l'essence.		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de prendre acte du tableau des dépenses pour les cartes d'essence du Service de sécurité incendie, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.		